Master annulé à l'Institut Catholique de Paris

Par **waelo101**, le **20/07/2020** à **20:38**

Bonjour, j'ai reçu un courriel aujourd'hui de l'Institut Catholique de Paris m'informant que le Master Droit de la famille et du patrimoine qui devait ouvrir l'année prochaine a été annulé pour la rentrée 2020. J'étais déjà inscrit pour ma part et là je ne sais pas du tout quoi faire vu que j'ai peu d'alternatives. Si certains sont dans le même cas que moi, ça m'intéresse de discuter avec vous. Sinon pour les autres qui passeront ici, j'aimerais savoir quels recours possibles j'aurais face à une annulation de Master (rectorat, etc.)

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2020** à **06:52**

Bonjour

L'institut ne vous propose aucune alternative ?

Par **waelo101**, le **21/07/2020** à **07:44**

Bonjour,
Malheureusement pas vraiment. L'institut ne me propose que de réessayer à la rentrée 2021 pour le Master qui m'intéresse, même si mon dossier sera priorisé. Les autres Masters que propose l'institut sur son site Web ne m'intéresse pas du tout par contre.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés